



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nature en ville : démarche nationale et outils

1. Les enjeux de la nature en ville

- . Services écosystémiques
- . Nouveaux éléments de contexte
- . Freins à la mise en œuvre

2. Les outils à disposition des acteurs

- . Le Plan Nature en ville
- . Leviers financier / méthodologique / réglementaire
- . Innovation, recherche et valorisation

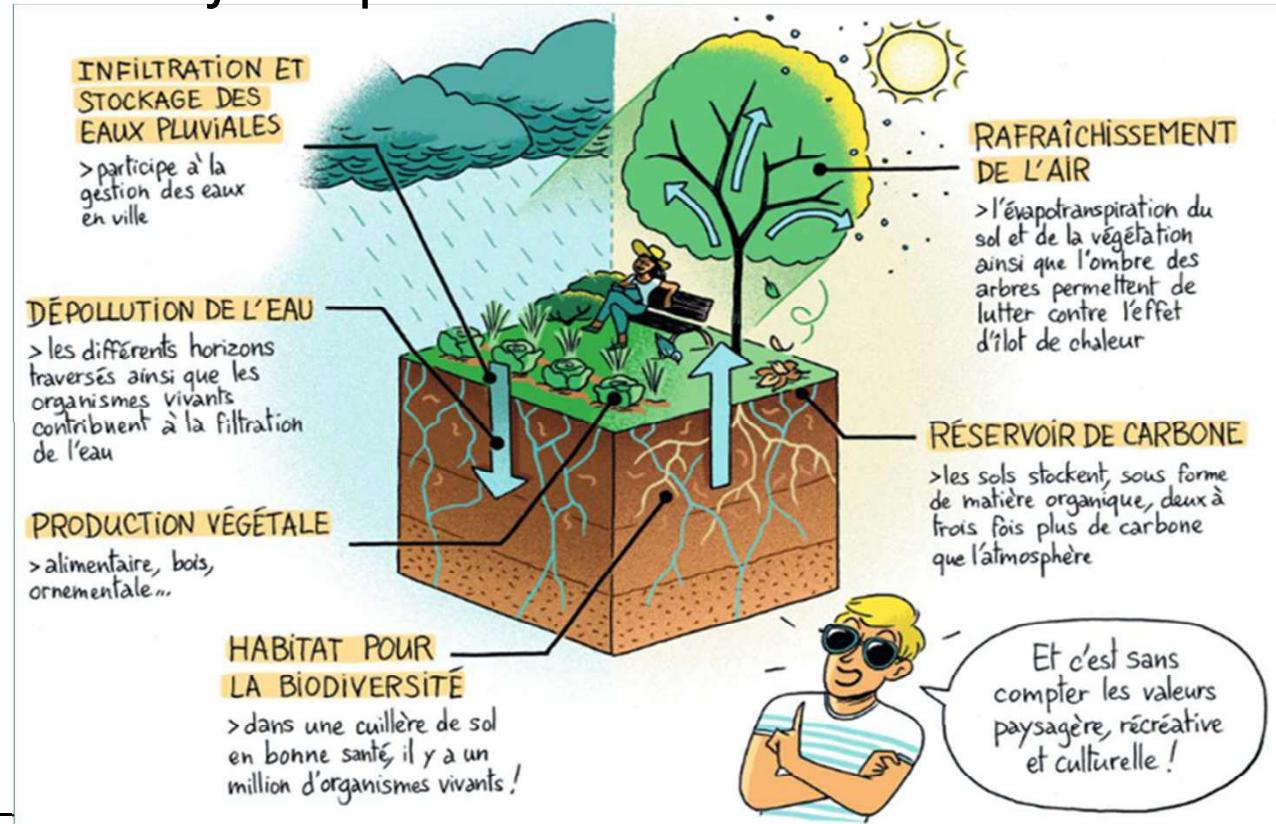
3. Quelques exemples

Florence Drouy
Cheffe du Bureau des villes et territoires durables - DGALN/DHUP



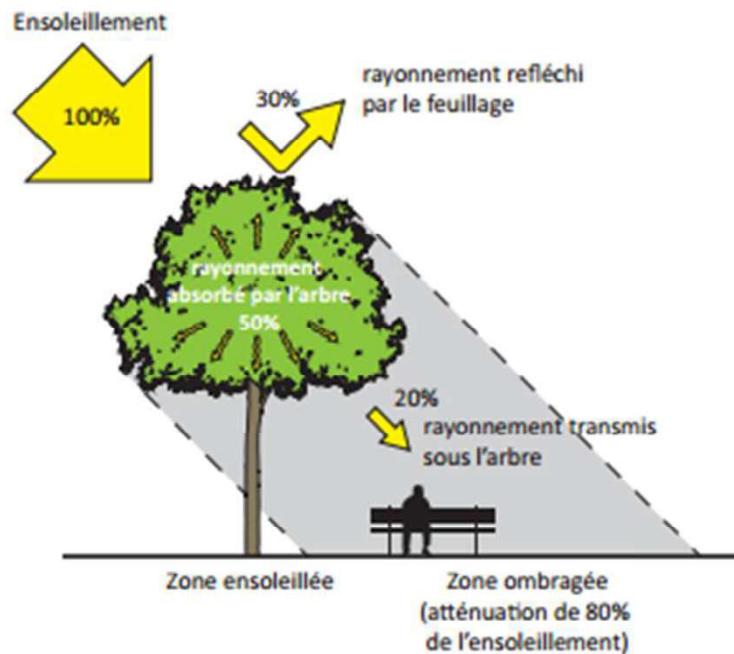
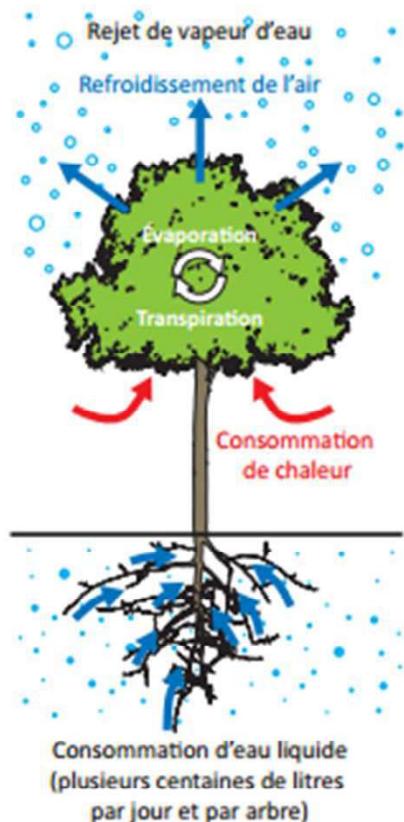
1. Les enjeux de la nature en ville

1.1 Les services écosystémiques



Source : Les super pouvoirs des sols en BD | Cerema

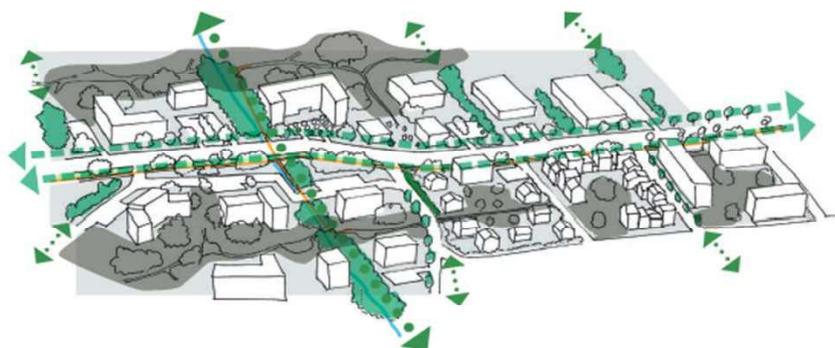
➤ La nature en ville pour rafraîchir lors des vagues de chaleur



Evapotranspiration et ombre, les deux vertus de la végétalisation

Source : APUR 2012

➤ **La nature en ville pour lutter contre l'érosion de la biodiversité**



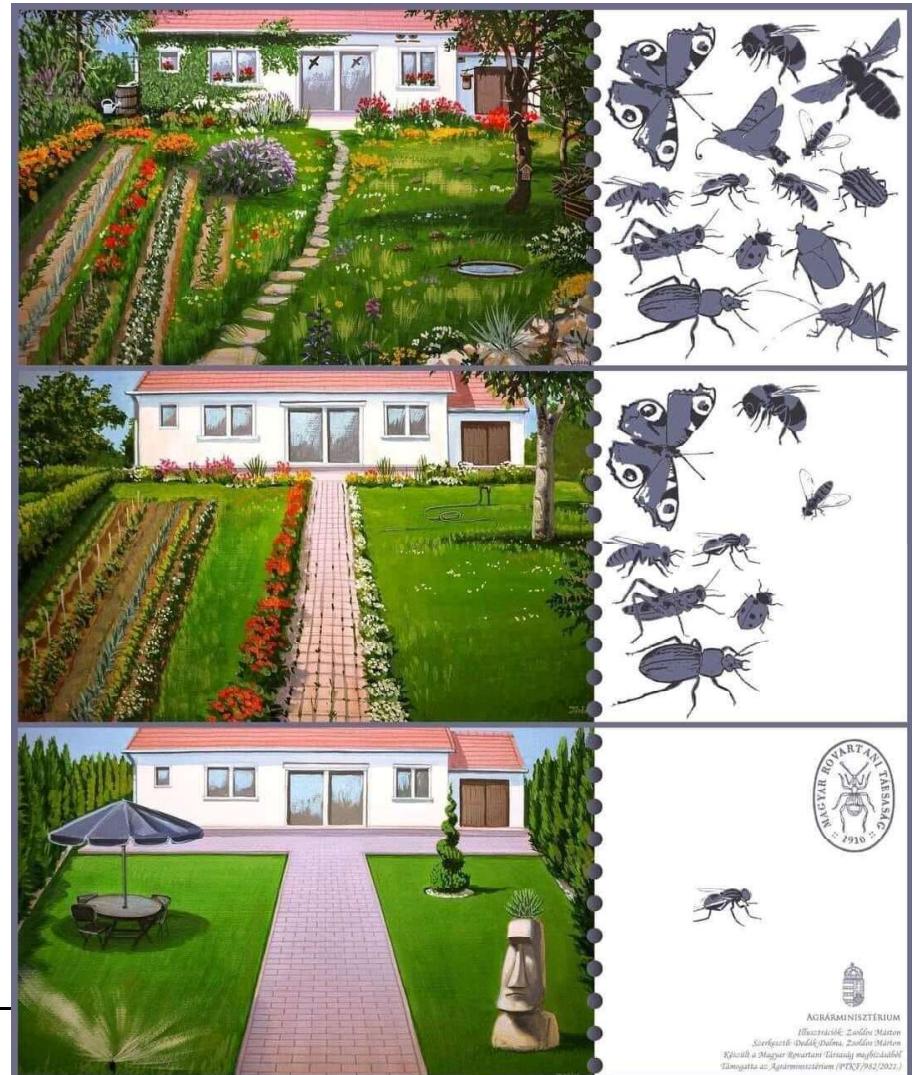
Biodiversité : « Si les insectes disparaissent, tout le reste disparaît avec eux », entretien avec le spécialiste Dave Goulson

Dans un livre paru le 8 février, le scientifique britannique, qui travaille sur les effets des pesticides sur la biodiversité, alerte sur le « déclin catastrophique » des populations d'insectes qui pourraient avoir chuté de 80 % depuis une trentaine d'années.

Propos recueillis par Stéphane Foucart et Perrine Mouterde

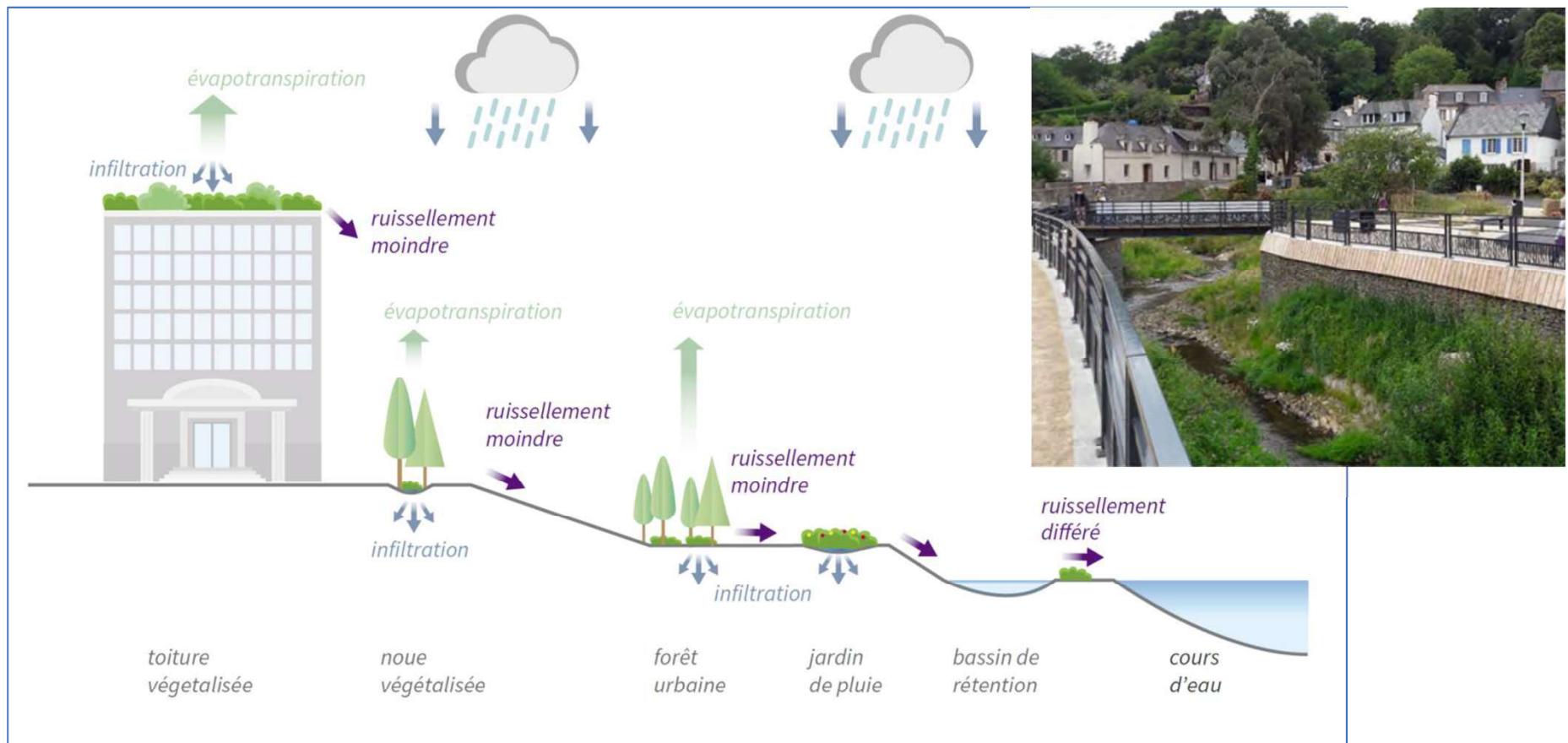
Publié le 10 février 2023 à 11h01, mis à jour le 17 février 2023 à 11h25 · ⏱ Lecture 7 min.

Sources illustrations : FVD Sébastien Maire et Cerema



AGRÁRMINISZTERIUM
Miniszterelnöki Zászló Márton
Szerkesztő-Doktorkolnai Zoltán Márton
Eljárás a Magyar Roportant Társadalom meghívásából
Támogatta az Agrármintisztérium (PDK/982/2022.)

➤ La nature en ville pour la gestion des eaux pluviales et des inondations

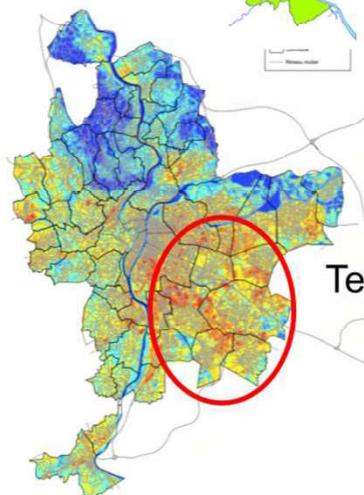


Source : Isabelle Feix – Etude « Aménager avec la nature en ville » - ADEME

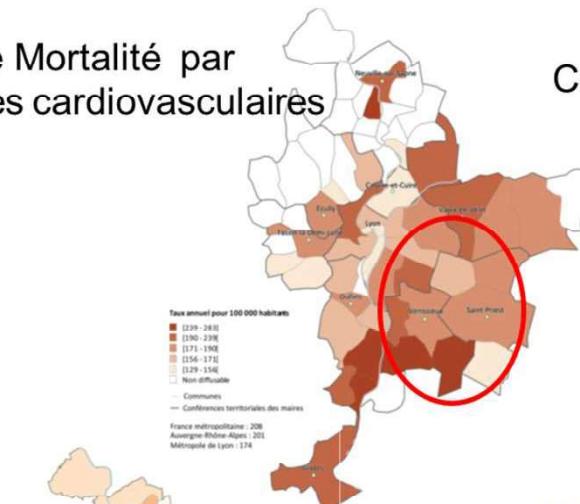
➤ **La nature en ville pour améliorer la santé, le cadre de vie des habitants, le vivre ensemble**



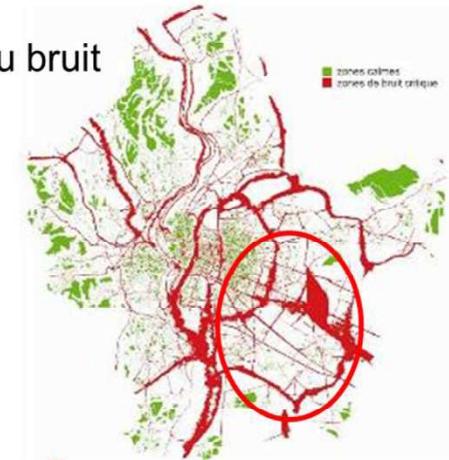
Indice de Canopée



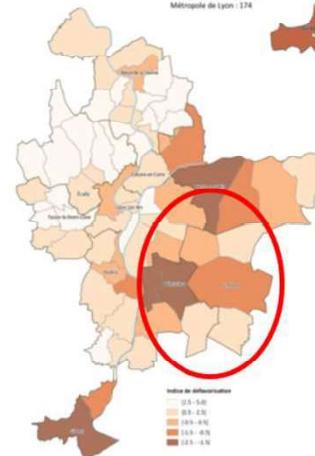
Taux de Mortalité par maladies cardiovasculaires



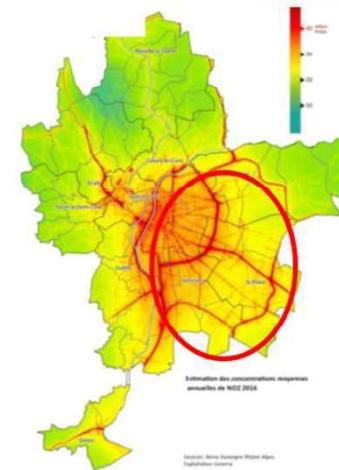
Carte du bruit



Températures



Indice de défaveur social



Pollution NO₂

©Grand Lyon

➤ **La nature en ville pour améliorer la santé, le cadre de vie des habitants, le vivre ensemble**



- **La nature en ville pour améliorer la santé, le cadre de vie des habitants,
le vivre ensemble**

APRES



AVANT

Lavelanet, Ariège



➤ **La nature en ville pour améliorer la santé, le cadre de vie des habitants,
le vivre ensemble**

APRES



AVANT



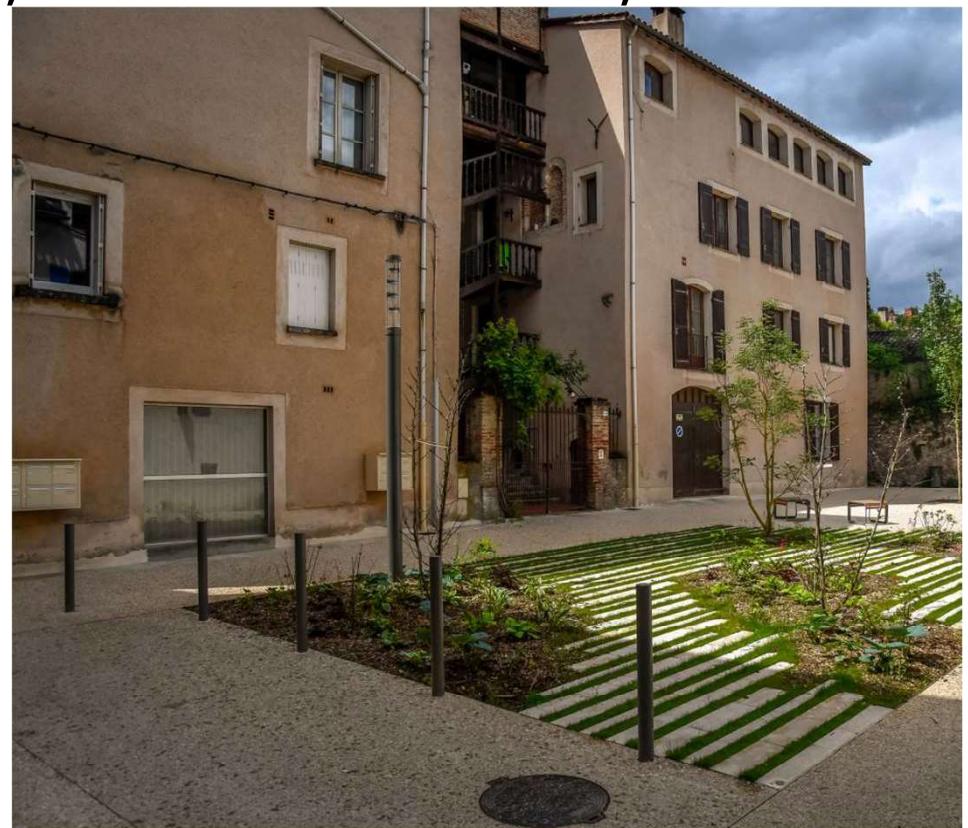
Chédigny, Indre-et-Loire

- **La nature en ville pour améliorer la santé, le cadre de vie des habitants,
le vivre ensemble**

APRES



AVANT
Cahors, Lot



➤ **La nature en ville pour améliorer la santé, le cadre de vie des habitants, le vivre ensemble**



AVANT

Cahors, Lot



APRES

1.2 De nouveaux éléments de contexte sur la nature en ville

➤ **Au niveau européen :**

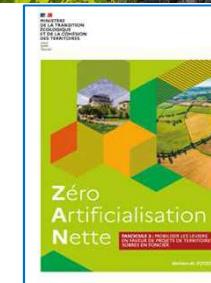
- le projet de Règlement européen de restauration de la nature,
- la directive sols

➤ **Au niveau national :**

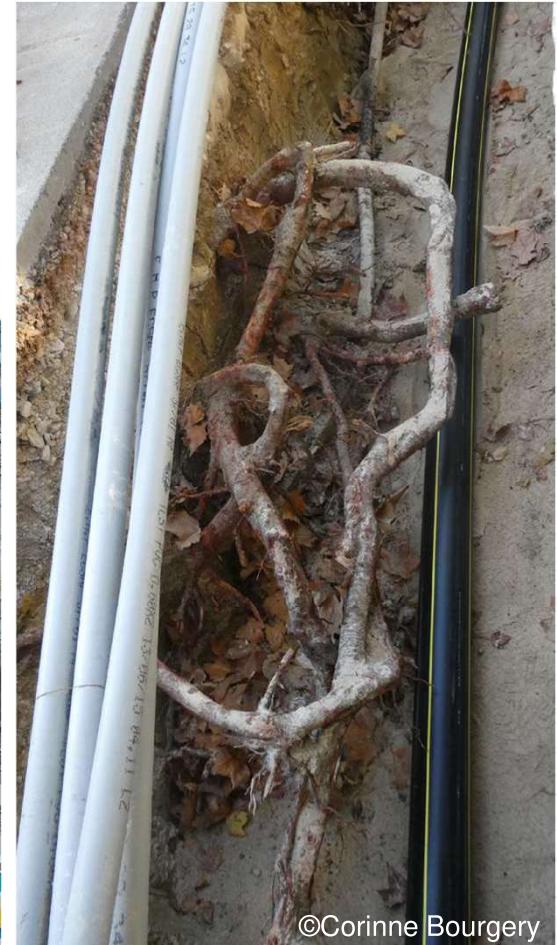
- la SNB 2030
- la loi Climat et résilience et la mise en place du ZAN
- les travaux du Secrétariat Général à la Planification Ecologique
- Le PNACC 3

➤ **Et une demande sociale croissante de nature en ville :**

- 92% des Français estiment qu'il n'y a pas assez de « nature en ville »
- 63% qu'il est prioritaire d'accorder plus de place aux espaces verts dans le quartier dans lequel ils vivent (79% pour les QPV)



1.3 Des freins à la mise en œuvre opérationnelle des projets de nature en ville : ingénierie, financiers





2. Les outils à disposition des acteurs

➤ Lancement du Plan Nature en ville (30/09/2024)



Les 4 axes du Plan Nature en Ville

AXE 1
Améliorer la connaissance
Pilote: INRAE et FNAU

AXE 2
Préserver et restaurer la nature dans les stratégies territoriales
Pilote: Intercommunalités de France

AXE 3
Maintenir et développer la nature en ville dans les projets d'aménagement
Pilote: Plante & Cité

AXE 4
Fédérer les acteurs pour développer une culture partagée
Pilote: Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

- **26 actions** dont l'outillage des collectivités, la formation des élus et DGS, etc.



2. Les outils à disposition des acteurs

- **Levier financier**: Lancement du **Fonds vert** en janvier 2023 par le gouvernement pour financer les projets des collectivités pour la transition écologique ➔ pérennisé en 2024



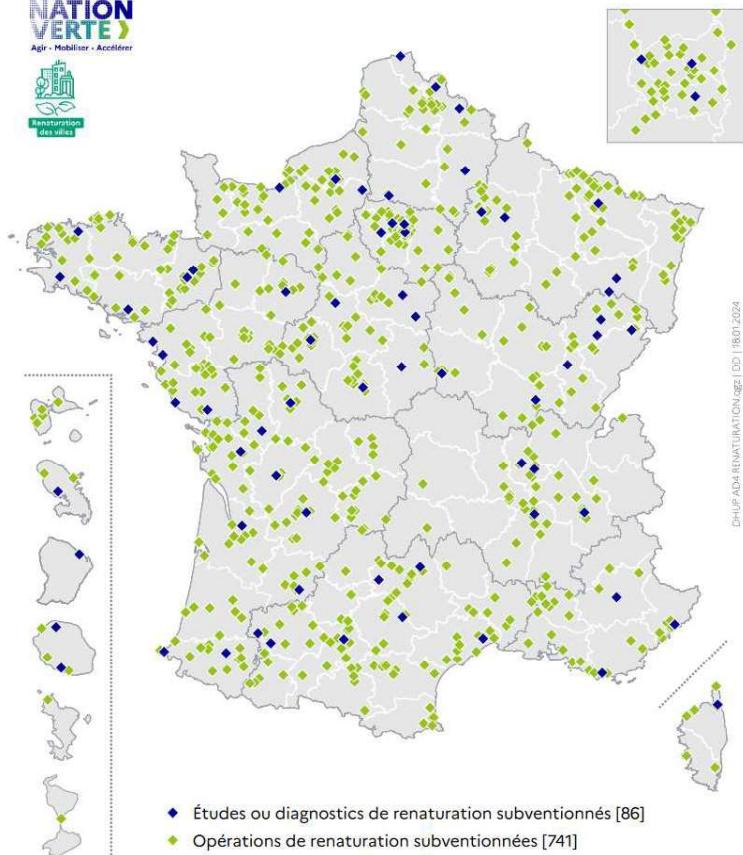
15 mesures, dont la mesure « Renaturation des villes et des villages »



- **Objectif** : Améliorer la **résilience** des villes et villages face au changement climatique via **la renaturation** des espaces urbanisés
- **Projets éligibles** : Opérations misant sur :
 - **la renaturation des sols**
 - **la présence de l'eau et des milieux humides**
 - **la végétalisation** des bâtiments et équipements publics
- **Porteurs éligibles** :
 - Collectivités territoriales et leurs groupements
 - Etablissements publics locaux et de l'Etat
 - Bailleurs sociaux

<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>

➤ Levier financier



Mesure « Renaturation des villes et des villages »

Bilan 2023 :

- **840 dossiers acceptés** pour un montant total de subventions de **148 M€**
 - 93 départements sur 96 en ont bénéficié, tous les DROM sont représentés
- Impact socio-environnemental
 - 627 hectares à renaturer
 - 3,5 millions d'habitants résidant à moins d'1 km d'espaces renaturés

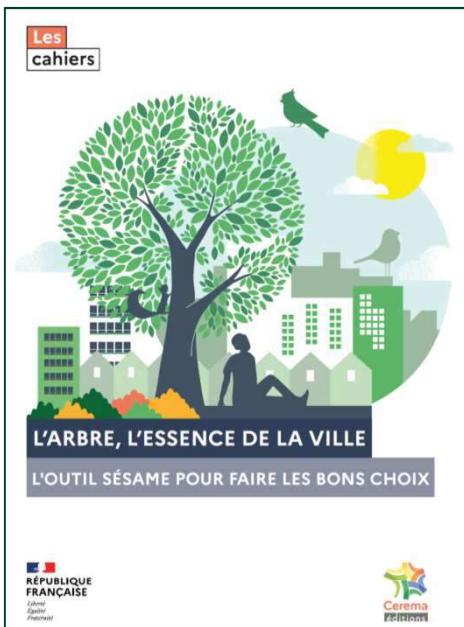
Autre levier financier : Aides des agences de l'eau

➔ toutes les aides sur la plateforme Aides territoires
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



➤ Levier méthodologique : déploiement d'outils en faveur de la nature en ville

- ➔ Outil SÉSAME pour aider les collectivités à planter des espèces adaptées à la ville et au climat



<https://sesame.cerema.fr/>

- ➔ Outil MUSE sur le diagnostic des sols



- ➔ Outil « Plus fraîche ma ville » : <https://plusfraichemaville.fr/>

- ➔ Cartographie nationale des zones climatiques locales pour aider les collectivités dans leur diagnostic de la surchauffe urbaine (villes > 50 000hab)
<https://www.cerema.fr/fr/evenements/cerema-publie-nouvelles-donnees-surchauffe-urbaine-webinaire>

- ➔ Les recommandations du Guide de l'aménagement durable de la démarche ÉcoQuartier sur les enjeux de nature en ville



<https://www.ecologie.gouv.fr/guide-lamenagement-durable>

➤ **Levier méthodologique : déploiement d'outils en faveur de la nature en ville**

- ➔ Outils de diagnostic des espaces verts en cours de développement dans le cadre de la déclinaison nationale du Règlement européen de restauration de la nature.

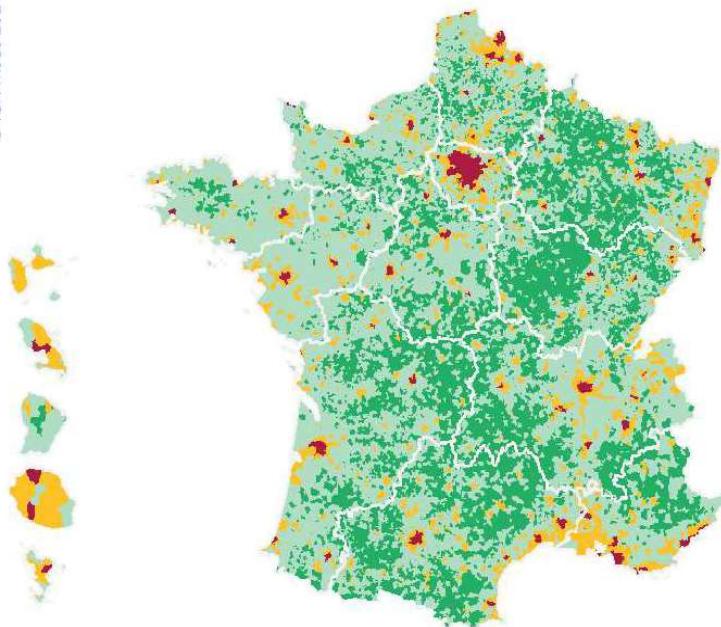
Règlement européen de restauration de la nature (entré en vigueur le 18 août 2024) :

Objectifs Art.8 sur les écosystèmes urbains :

zéro perte nette d'espace de nature en ville d'ici 2030, puis ↑ des surfaces jusqu'à un niveau satisfaisant (par rapport à 2024). [Article 8]

+ 4000 communes concernées (denses et densité intermédiaire) : cf. carte

© IGN-Insee 2021



- Communes densément peuplées
- Communes de densité intermédiaire
- Communes peu denses
- Communes très peu denses



➤ Levier législatif et réglementaire

→ Le cadre législatif et réglementaire encourage les collectivités à fixer des **objectifs de renaturation et de désimperméabilisation dans leurs documents de planification et d'urbanisme (SRADDET, SCoT, SAGE, PLUi)** :

- Coefficient de pleine terre et de biotope par surface,
- Trames vertes et bleues,
- Identification des secteurs pour limiter l'imperméabilisation des sols,
- Identification de zones de renaturation préférentielle,
- Orientations d'aménagement et de programmation thématiques (OAP) "continuité écologique",
- etc.

→ Le **code de l'urbanisme** prévoit également des mesures qui concourent à la **protection des arbres en ville et des espaces verts ou continuités écologiques** : (art. L.151-18 et art. L. 111-22)

Protection des espaces boisés classés à protéger ou à créer (L. 113-1, L. 113-2, R.151.31, R. 151-53)

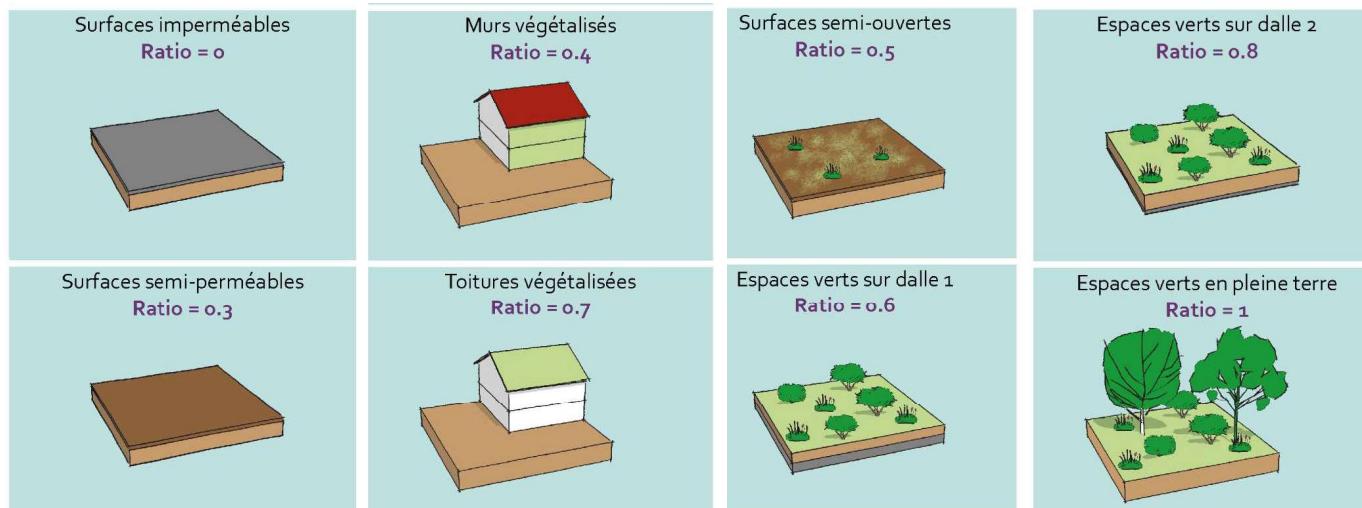
Protection des autres espaces arborés non classés en vertu de l'article L. 113-1 du code de l'urbanisme (L. 151-19, L. 151-23, R151-41, 3° et R151-43, 5°)



➤ Levier législatif et réglementaire

➔ **Outilage existant en faveur de la nature en ville renforcé par la loi climat et résilience (art.201) et la loi du 20 juillet 2023 sur l'objectif ZAN**

- Intégration dans le règlement des PLU des **coefficients de pleine terre ou de biotope par surface** en zone dense (obligatoire pour communes > 50 000 habitants et communes > 15 000 habitants les plus dynamiques démographiquement) pour des projets soumis à autorisation d'urbanisme.

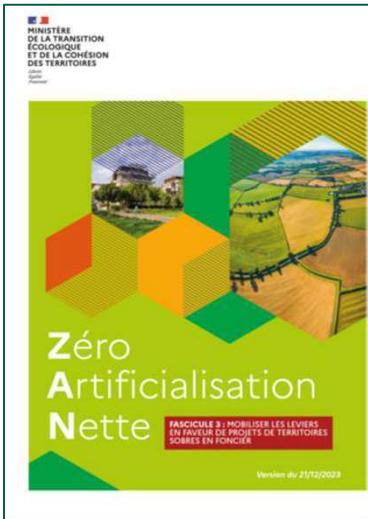


Coefficient de biotope par surface (CBS)

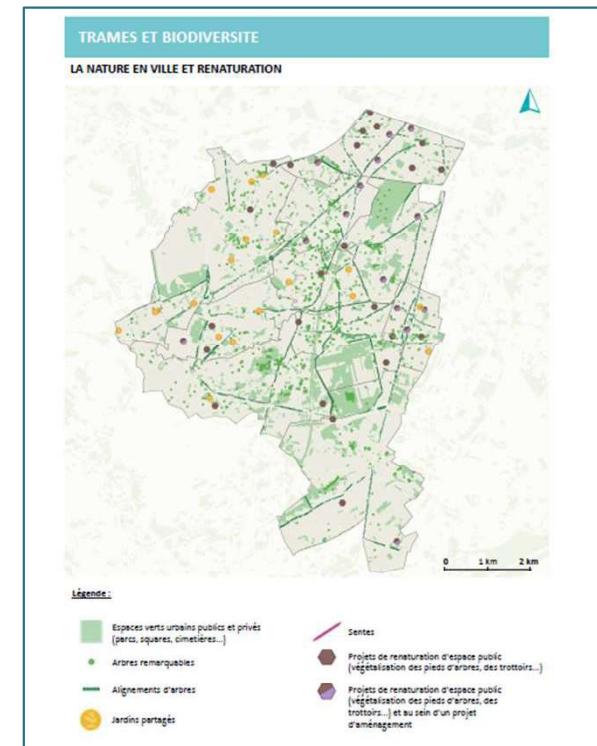


➤ Levier législatif et réglementaire

- Outilage existant en faveur de la nature en ville renforcé par la loi climat et résilience et la loi du 20 juillet 2023 sur l'objectif ZAN
- les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) des PLU doivent comporter des actions et des opérations nécessaires à la mise en valeur des continuités écologiques.



https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/ZAN_Fascicule3.pdf





2. Les outils à disposition des acteurs

- Encouragement de la recherche, innovation et valorisation des pratiques exemplaires

- ➔ Le Concours Capitale Française de la Biodiversité



<https://capitale-biodiversite.fr/>



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

Plante&Cité
Ingénierie de la nature *en ville*
Center for landscape and urban horticulture



- ➔ Le centre de ressources « Nature en ville »

<https://www.nature-en-ville.com/>





Encouragement de la recherche, innovation et valorisation des pratiques exemplaires

- **Le Programme BAUM** (Biodiversité Aménagement Urbain et Morphologie) du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture)



<https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/biodiversite-amenagement-urbain-et-morphologie-a1586.html>

- **Le Programme ERABLE** : mise en récit de la biodiversité locale avec les acteurs du territoire et des chercheurs et artistes pour inventer des solutions préservant la biodiversité.

Recherche-action portée par le **GIP EPAU** (Groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains)



3. Quelques exemples de réalisations ou projets



Ecoquartier des Noés,
Val de Reuil

Ecoquartier des Noés, Val de Reuil



Ecoquartier des Noés, Val de Reuil



Paysages de qualité et bâtiments passifs



Ecoquartier des Noés, Val de Reuil

Les jardins familiaux



Ecoquartier des Noés, Val de Reuil

La diffusion des principes d'aménagement de l'EcoQuartier des Noés sur le hameau voisin de L'Andelle



Pour en savoir plus : <https://www.dailymotion.com/video/x88hmgy>



Ecoquartier des Noés, Val de Reuil

Projet de renaturation : Découverte de la Savasse – Romans-sur-Isère – Drôme

Projet de la mesure Renaturation des villes du Fonds Vert

Contexte : La Drôme, département au climat déjà particulièrement chaud en été, va faire partie des départements les plus touchés par l'augmentation des températures et par le stress hydrique en été. L'été 2022 a été caniculaire, avec l'absence de précipitations plusieurs semaines de suite et trois vagues de chaleur successives avec des maximales ayant souvent dépassé les 40°C à l'ombre et avec des températures nocturnes en milieu urbain ne redescendant pas sous les 30°C la nuit. Ces conditions climatiques impactent la santé humaine et les biens et il est probable que les événements chauds, secs et caniculaires se produisent à une fréquence plus élevée à l'horizon 2050.

Projet « Découverte de la Savasse » : découvrir une rivière actuellement enterrée sur un linéaire de 250 m, en plein centre urbain, en convertissant un ancien parking en bitume de 4000 m² en une berge plantée, ombragée, au sein de laquelle coulera une rivière qui apportera de la fraîcheur en été (apport de fraîcheur par la diminution de l'albedo noir/vert, par la température de l'eau fraîche, par la bioventilation que va offrir le site avec la connexion directe avec l'Isère, source de fraîcheur également, et par l'ombre des arbres de la future berge).



Projet de renaturation : Découverte de la Savasse – Romans-sur-Isère – Drôme

Chiffres clés : Zonage spécifique : Action Cœur de Ville / Quartier prioritaire de la ville (NPNRU)

Type de dépense : étude pré-opérationnelle + réalisation d'opération

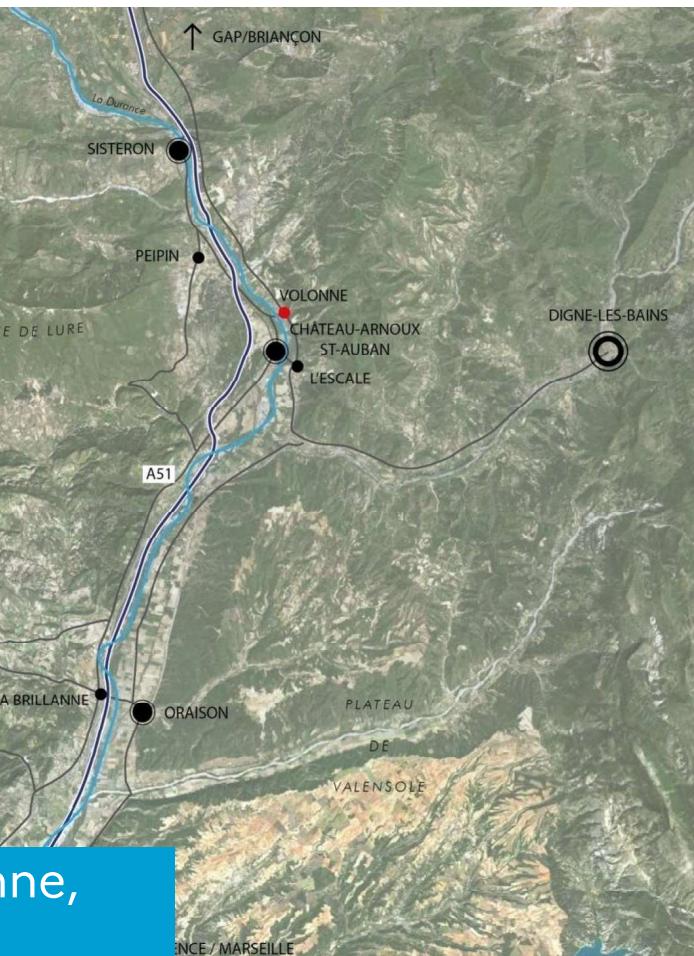
Catégorie de renaturation : renaturation des sols + restauration de cours d'eau

1 500 résidents à moins d'un kilomètre de l'espace renaturé
Surface renaturée : 0,1 ha

Total des dépenses de l'opération : 10,74 M€

Subvention attribuée : 420 000€





Ecoquartier de Volonne,
PACA

Contexte Local

- Alpes de Haute Provence (04),
- Confluence Bléone / Durance

Volonne = 1 700 habitants

Appartient à Provence Alpes Agglomération

**Un centre ancien... médiéval
Un étalement urbain... 2^{nde} partie XX^e
Un EcoQuartier en renouvellement urbain
Entrée dans le XXI^e**

**Un village agricole
Pas d'industrie**

**Des services en développement
2 écoles – 6 classes
1 crèche
Une Maison de Santé... et une extension
Une bibliothèque
Une 30aine d'associations et collectifs**

Un projet de vivre ensemble



Ecoquartier de Volonne (04), PACA



un nouveau cœur de ville
pour vivre ensemble

Une requalification de l'espace public

mobilités douces,
stationnement repensés,
places, jardins partagés, terrain
de pétanque, cheminements
doux, désimperméabilisation,
végétalisation...

De nouveaux Équipements

- Maison de santé
- Extension de la crèche
- Nouvelle cantine
- Réseau de chaleur Bois

22 logements sociaux HQE

Partenariat bailleur social H2P

Une dynamique de création de nouveaux services



Merci !



EcoQuartier Les docks de Saint-Ouen, crédits photo @LuLU IMAGES (Studio La MECANOWEB)